



# Club Prosper Montagné

«On ne fait du bon qu'avec du très bon».



## CONCOURS du MEILLEUR ECAILLER EUROPEEN 2019 « COUPE LEON BEYER » REGLEMENT DU CONCOURS

Créé par le Club Prosper Montagné en 1955, organisé avec la participation de producteurs d'huîtres et de coquillages.



**Lundi 9 décembre 2019 à 16h00 précise**

Restaurant: La Bonne Franquette -18 Rue Saint-Rustique à Paris (18ème )  
Métro Ligne 12 : Les Abbesses - Bus: Montmartrobus: Place du Tertre Norvin

Sous la Présidence de M. Etienne Chavrier,  
M.O.F Poissonnier Ecailler & Montagné



# Club Prosper Montagné

«On ne fait du bon qu'avec du très bon».



## CONCOURS DU MEILLEUR ECAILLER EUROPEEN 2019 « COUPE LEON BEYER » REGLEMENT DU CONCOURS

### Article 1

Dans le but de développer parmi le public, le goût et la consommation des huîtres et coquillages, le **Club Prosper Montagné** organise pour l'année 2019, Le Concours du **Meilleur Ecailler Européen «Coupe Léon Beyer»**, du nom de son fondateur, viticulteur négociant à Eguisheim dans le Haut-Rhin, et dont l'attribution comporte celle du titre de "**Meilleur Ecailler Européen 2019**".

### Article 2

Le championnat est ouvert à tous les Écaillers et Écaillères d'Europe professionnels.

### Article 3

Le candidat ayant obtenu le plus grand nombre de points, sur l'ensemble des épreuves, recevra «**La Coupe Léon Beyer** » ainsi que le diplôme du «**Meilleur Ecailler Européen 2019**».

Le second recevra «**La Coupe du restaurant La Bonne Franquette**».

Le troisième recevra « **La Coupe du Club Prosper Montagné** ».

Tous les candidats recevront un lot «Vins Léon Béyer», un diplôme sera remis à chaque participant non éliminé avec le titre de «**Finaliste du Concours du Meilleur Ecailler Européen 2019**».

### Descriptif des épreuves

#### 1<sup>er</sup> épreuve de vitesse et application

Les candidats devront dresser sur un plateau , 12 huîtres claires n°3, 12 huîtres spéciales n°3, 4 moules d'Espagne, 4 praires, 4 amandes et 6 plates n°00.

Le comité organisateur fournira les produits, la glace, les algues et 2 citrons.

#### 2<sup>ème</sup> épreuve : artistique

Un plateau de fruits de mer de type buffet devra être réalisé par chacun des candidats avec quantité identique de marchandises fournies.

Temps imparti : 40 Minutes

### **La décoration sera sur le thème de « Paysages Bretons »**

Chaque candidat fournira plateaux, plats et décors. Le socle du plateau ne devra pas excéder 60 x 60 à la base, la hauteur limitée depuis la base sera 70 cm.

### Notes Importantes

\*Les candidatures devront être adressées par écrit au Club Prosper Montagné au plus tard le

**Lundi 25 novembre 2019.**

\* Une candidature par Établissement.

\* 10 candidatures maximum seront sélectionnées sur dossier.

\* Chaque candidat sera informé par courrier de son inscription définitive.

\* Toute blessure entraînera automatiquement la disqualification du candidat.

\* La vitesse sera mesurée par un chronomètre officiel.

\* Le concours sera présenté par un professionnel.

\* Les lauréats du concours ne pourront se représenter pendant 5 années.

# CONCOURS DU MEILLEUR ECALLIER EUROPEEN 2019

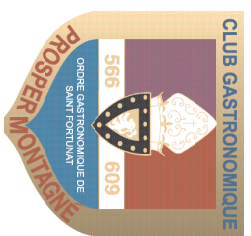
« Coupe Léon Beyer »

Lundi 9 décembre 2019 à 16h00 précise

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner au Club Prosper Montagné

4 rue de Gramont - 75002 PARIS



Nom .....

Prénom .....

Date de naissance..... Lieu..... Nationalité.....

Adresse personnelle .....

.....

.....

Tél..... Portable .....

Titre professionnels.....

.....

Date d'entrée dans la profession.....

Nom et adresse de l'établissement où vous exercez actuellement.....

.....

.....

Nom du directeur de l'établissement.....

Tél.....

**Sauf avis contraire de votre part, le courrier vous sera adressé à votre adresse personnelle.**

Je soussigné ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des

renseignements ci-dessus, accepte le règlement du Concours du Meilleur Écailleur Européen 2019,

Coupe Léon Beyer.

Nous vous rappelons que tous documents et images réalisés par le club deviennent la propriété libre de droits du Club .

Fait le Signature